

Groupe communiste – Michel LUCAS (Couëron)

Point 19 – Habitat / Plan Climat territorial - Mise en place d'un dispositif d'aide aux propriétaires occupants en situation de précarité énergétique - Approbation

Monsieur le président, chers collègues,

Cette année, les tarifs du gaz ont augmenté de 20% et ceux de l'électricité de 9%. Nous risquons donc de voir, lors de la période hivernale qui arrive, augmenter le nombre de personnes en situation de « précarité énergétique ».

L'alourdissement de ces factures est la conséquence directe de l'application de la loi du marché dans le domaine de l'énergie, qui est pourtant indispensable à l'ensemble de nos concitoyens. La privatisation du secteur et la fin du tarif réglementé sont quasiment actés. Et cela ne fait qu'aggraver une situation déjà très difficile.

En effet, la « précarité énergétique » concerne 4 à 5 millions de français qui dépensent plus de 10 % de leur revenu en énergie, parmi eux 3 millions souffrent du froid pendant l'hiver. Les ménages modestes sont les plus exposés, car ils cumulent souvent de fortes contraintes financières et un habitat mal isolé. Ces foyers doivent donc choisir entre : se chauffer au risque de ne pas pouvoir payer leur facture ou réduire voire même stopper le chauffage et subir les conséquences du froid.

Lutter contre les gaspillages, isoler les logements énergivores et investir dans des dispositifs plus efficaces est difficile pour certains propriétaires occupants qui ont déjà du mal à boucler leur fin de mois. Pour le groupe communiste, investir dans cette prime thermique est un investissement social. Nous nous félicitons donc de la mise en place de cette prime thermique.

Il ne faut toutefois pas oublier les locataires, qui sont nombreux eux aussi à être en situation de précarité énergétique. C'est pourquoi, la communauté urbaine pourrait, dans la même démarche, jouer un rôle d'information au prêt des 75% de locataires qui ne demande pas le tarif de première nécessité, alors qu'ils pourraient en bénéficier. Et créer un partenariat avec EDF et GDF afin que le fond de solidarité logement puisse répondre aux situations les plus difficiles.

Nantes métropole doit garantir le droit à l'énergie pour tous et empêcher les coupures d'énergie entre le 1^{er} novembre et le 15 mars comme l'a de nouveau proposé le groupe Communiste, républicain et citoyen au Sénat en février dernier.

Je vous remercie de votre attention.